



## Argent prêter non remboursé preuve sms que faire?

Par **SOLEGER**, le **05/03/2017** à **14:19**

Bonjour j'étais en couple avec mon ex, sa mère avait des problèmes d'argent donc mon ex m'a demandé d'envoyer 1000 euros sur le compte à sa mère (mois d'août 2016), le lendemain je me fais largué, il me dit que des que sa mère reçoit sa paye elle me rembourse (mois de septembre 2016), arriver la rien, il me dit ensuite que c'est lui qui me remboursera personnellement (preuve sms seulement) sachant qu'il est souvent dans le découvert il me dit que des qu'il aura son 13 ème mois au mois de decembre il m envoit déjà 300 euros, toujours rien, ensuite on se met d'accord pour qu'il me rembourse des petites sommes et arrivée la il me dit que son compte est bloquer en janvier 2017 vrai ou pas je ne sais pas et maintenant je le relance mais aucune réponse, que dois je faire exactement? Je n'y connais rien en lois ni qui je doit aller voir.

Merci pour vos réponse.

Par **youris**, le **05/03/2017** à **19:11**

bonjour,  
vous lui envoyez par LRAR, une mise en demeure de vous rembourser la somme empruntée en indiquant que vous avez des SMS qui prouvent la réalité de ce prêt, vous pouvez ajouter qu'à défaut de remboursement sous un délai de x jours, vous saisissez le juge de proximité pour obtenir une ordonnance d'injonction de payer.  
salutations

Par **SOLEGER**, le **05/03/2017** à **19:57**

D'accord je vous remercie pour votre réponse.